



L'environnement
que je choisis...

FRONTENAC



Mémo du 29 avril 2020

OUVERTURE DE PARC RIVERAIN SACHS-MERCIER :

Le lac étant maintenant accessible, le parc riverain Sachs-Mercier sera ouvert au public à partir du samedi 2 mai 2020. Cette ouverture doit se faire en respect des recommandations de la Santé Publique afin de minimiser la propagation de la COVID-19. Les interdictions de rassemblements et la distanciation sociale sont toujours en vigueur.

Le parc riverain sera donc accessible tous les jours de 6h30 à 21h. Le bâtiment de services ne sera pas ouvert. Il est également à noter que le parc riverain sera fermé complètement à partir du 15 juin 2020 afin de procéder à la revitalisation complète de la descente à bateaux. Tous les détails seront dans votre prochaine édition du journal municipal.

ETAT DE LA SITUATION DE LA COVID-19 DANS LA MRC DU GRANIT :

Au moment d'écrire ce mémo, la situation dans la MRC du Granit est stable depuis plus de douze jours avec seulement 15 cas confirmés sur tout le territoire de notre MRC (*source : CIUSS de l'Estrie-CHUS*).

L'équipe de la Municipalité de Frontenac vous remercie pour votre bienveillance. C'est grâce à vos efforts que la situation est sous contrôle chez nous. C'est en respectant les recommandations de la santé publique que nous contribuons à sauver des vies.

Avec le retour à l'école de nos enfants, la réouverture progressive des écoles, des entreprises et industries, nous vous invitons à maintenir vos efforts.

ON CONTINUE DE SE PROTÉGER.

- LAVEZ VOS MAINS
- TOUSSEZ DANS VOTRE COUDE
- GARDEZ LA DISTANCE DE 2 MÈTRES
- PORTEZ UN MASQUE EN PUBLIC (SIMOINS DE 2 MÈTRES)
- LIMITEZ VOS DÉPLACEMENTS

Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus

BUREAU MUNICIPAL ET INFRASTRUCTURES :

Notre bureau est toujours fermé au public. L'équipe municipale est en place pour répondre à vos besoins par téléphone 819-583-3295 ou par courriel au adm@municipalitefrontenac.qc.ca. Les demandes de permis peuvent également se faire par téléphone, les mardis. Vous pouvez également compléter le formulaire de demande disponible sur le site internet. Notre équipe continue ses efforts pour maintenir les services municipaux essentiels.

Nous avons tous très hâte de vous annoncer la réouverture du bureau municipal, du parc de jeux, de la bibliothèque La Reliure et l'aménagement du skatepark. Nous désirons vous offrir des espaces sécuritaires en respect des différentes mesures d'hygiène recommandées par la Santé Publique. Nous respectons les recommandations gouvernementales et nous demeurons à l'affût des modifications.

UN MESSAGE DE VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

The infographic features a dark blue background with white and red icons. At the top, the text 'INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT' is centered. Below it, four red circles with diagonal slashes indicate prohibited activities: campfires, fireworks, flame-producing instruments, and flying lanterns. At the bottom left, a green circle with a white icon of a stove indicates permitted installations. To the right of this icon, text specifies that installations with spark screens on dirt or gravel are allowed. The logo for 'SOPFEU' is in the bottom right corner.

FEUX DE CAMP

FEUX D'ARTIFICE

INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÈCHES

LANTERNES VOLANTES

INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES

SOPFEU